

Saint Jean Pla de Corts Echecs

Siège social et correspondance au :

6 rue du chateau
66490 Saint Jean Pla de Corts
Tél : 06-51-23-08-61

Secrétariat club : admin@sjpce.fr

Comptabilité club : compta@sjpce.fr

Facebook : www.facebook.com/EchiquierSaintJeannais

Mail club : contact@sjpce.fr

Site: <https://sjpce.fr/>

N° Sous Préf : W661001713
Id. SIRET: 794 457 101 00010
Code APE : 9312Z
Agrément FFE : N66045



Règlement : 3°championnat du Monde de Chessbike 2023

Très important : Sur le site du club, vous disposez de plusieurs films promotionnels pour cette 3°édition !

Article 1 : Présentation

L'association «Saint Jean Pla de Corts Echecs » organise un championnat défini comme suit :

3°championnat du Monde de Chessbike

**Le samedi 23 septembre 2023 de 9h à 18h pour les U8 à U14
Le dimanche 24 septembre 2023 de 9 h à 18h pour les U16 à Vet et VAE**

Lieu des rencontres : Les plans d'eau (2°plan d'eau : Wakepark-pêcheur) de la commune, 66490 St Jean Pla de Corts.

Il y aura **15 catégories** pour ce championnat du Monde et **15 titres de champion(ne)s du Monde Chessbike 2023** seront en jeu :

- 7 titres masculins : U8M - U10M – U12M – U14M – U18M – MasterM - VetM
- 7 titres féminins : U8F - U10F – U12F – U14F – U18F – MasterF - VetF
- 1 titre mixte en VAE

Ce Championnat est réservé aux jeunes joueurs (sans limite d'élo : de petit poussin U8 à junior U20) et aux adultes (sans limite d'élo) répartis en deux catégories (Master M : 20-50 ans / Vétéran, Vet : plus de 50 ans). Pas de licence FFE nécessaire. Ce championnat est ouvert à tous.

Une catégorie supplémentaire existe pour les participant(e)s employant un VAE. Celle-ci est ouverte uniquement pour les adultes dès l'âge de 16 ans accompli au jour de la compétition.

Un Comportement correct est exigé à chaque participant. Le participant inscrit renseignera le matin de l'inscription une décharge de responsabilité au nom du club organisateur SJPCE (en cas de chute de vélo, autorisation photos).

Une catégorie est considérée complète si elle possède au moins 8 participants.

L'organisation se réserve le droit d'annuler une catégorie par faute de participants. Les chessbikers présents dans cette catégorie se verront alors l'obligation de concourir dans la catégorie supérieure.

Un fois l'inscription prise en compte, le participant est nommé : **Chessbiker**. Chaque chessbiker devra fixer sur le guidon de son vélo une plaque de cadre identifiant son N° de dossards. Cette plaque de cadre lui est offerte, il pourra la conserver à la fin du championnat.

Le chessbiker disposera d'un temps suffisant pour porter son vélo dans la zone : Parc vélos surveillés pour la journée.

Rappel important :L'organisation se réserve le droit de fusionner des catégories (compatibles au niveau des capacités physiques qu'exigent ce sport) si elles ne sont pas complètes.

Article 2 : Droits d'inscription

Tarif unique : 10 euros (à régler par chèque ou par espèce avant la compétition)

Le règlement peut être envoyé également :

- à SJPCE, 6 rue du château, 66490 St Jean Pla de Corts

Le règlement peut être déposé également :

- boîte aux lettres disponible au local du club à la même adresse

Chaque participant devra avoir son Vélo, un casque et des gants sont conseillés !

L'organisation peut prêter des vélos au(x) participants venant de loin et n'ayant pas la possibilité d'amener leur propre vélo.

Tous les droits d'inscription ne seront encaissés que si la compétition a lieu (soumise aux conditions météo). Si un participant ne pourrait pas venir sur le WE de report, celui-ci pourra être remboursé s'il en fait la demande par mail 48h avant le jour de la compétition !

Article 3 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur et spécifiques à la cadence Blitz. L'article B.3 ne s'applique pas pour l'intégralité de la manifestation. Cependant, les points suivants seront à respecter par chaque participant :

- un coup illégal achevé entraîne une pénalité si celui-ci est constaté par l'arbitre mais pas de rajout de temps.
- un second coup illégal achevé fait perdre la partie (toujours constaté par l'arbitre et non l'adversaire)
- l'arbitre annonce la chute du drapeau s'il la constate
- L'ensemble des Chessbiker devra jouer sa partie d'échecs avec ses deux mains.
- Des pénalités de 10 secondes peuvent être administré par votre arbitre de table mais il vous aura averti une fois avant en cas de mauvaise conduite.

Manches informatiques organisées au système Berger ou Suisse à l'aide du logiciel PAPI 3.3.6.

2 particularités (Afin de déstabiliser les joueurs de club d'échecs) :

1- Les pièces blanches sont placées sur les rangées 7 et 8 de l'échiquier. Les pièces noires sur les rangées 1 et 2.

2- La partie est initiée par le joueur qui conduit les pièces noires.

Article 4 : Cadence et horaires

Ouverture du championnat dès 8h30 le matin de chaque journée pour le pointage des Chessbikers et le placement des vélos/casques dans le parc sécurisé.

La compétition aura lieu sur le périmètre du second plan d'eau (lac pêcheur) de 10h00 à 18h00 le samedi pour les catégories C1 à C4 : U8 à U14 !

La compétition aura lieu sur le périmètre du second plan d'eau (lac pêcheur) de 10h00 à 18h00 le dimanche pour les catégories C5 à C10 : U16 à Vétéran et VAE !

La cadence sur la pendule/échiquier est de 4'KO ou 5'KO en fonction du nombre d'inscrits dans la catégorie.

La première manche débutera à 10h00 les samedis et dimanche

Remise des prix et cérémonie de clôture en fin de chaque journée au plus tard à 18h30 (Zone Chessbike village).

Un panneau général des horaires et catégories des manches sera visible dans le village Chessbike, au niveau de la buvette.

Parcours Samedi :

C1 : Féminin U8-U10

C2 : Mixte U8-U10

C3 : Féminin U14

C4 : Mixte U12- U14

Parcours Dimanche:

C5 : Mixte U16-U18

C6 : Féminin U16-U18

C7 : Mixte U20-Master

C8 : Féminin U20-Master

C9 : Mixte VAE

C10 : Mixte Vét

Article 5 : Classement et Prix

Départages employés des ex aequo dans chaque catégorie:

- 1° le cumulatif**
- 2° le Buchholz**
- 3° la performance**

Prix: un trophée pour le vainqueur dans chaque catégorie décernant le titre de **Champion(ne) du Monde de Chessbike** pour une saison (2023/2024) !

Il y aura 10 podiums complets (3 places) et des lots surprises...

Article 6 : Forfait

Tout joueur souhaitant déclarer forfait pour une ou plusieurs manches, et désirant poursuivre le championnat, doit en informer l'arbitre avant que le calcul des appariements des dites manches n'ait été effectué.

Il n'y a pas de délai de retard accepté une fois les appariements effectués.

Les joueurs doivent participer au championnat dans une tenue correcte : Vélo en état, casque obligatoire et gant souhaitable.

En cas de chute sur la boucle VTT, si le chessbiker n'est plus en mesure de continuer, sa manche sera perdue mais il pourra continuer son championnat.

Article 7 : Fin de partie

Un match de **chessbike** consiste à réaliser une boucle en vélo puis de démarrer une partie d'échecs durant 2 minutes (sous le contrôle d'un arbitre disposant d'un chronomètre attribué pour chaque échiquier). Si celle-ci n'est pas terminée, les joueurs repartent pour une seconde boucle en vélo. Le premier joueur qui revient dans la zone tournoi, face à son échiquier déclenche la pendule toujours sous le contrôle de l'arbitre qui lui déclenche 2 minutes au chronomètre de jeu supplémentaire. Le match de chessbike continue ainsi jusqu'à la fin de partie. Il n'existe que trois façons de gagner au chessbike :

- la partie d'échecs se conclut par un mat.
- la partie d'échecs se conclut par un drapeau à la pendule (un joueur a utilisé tout son temps).
- un joueur a eu un incident (mécanique, chute, abandon temporaire) durant sa boucle vélo et son temps sur la pendule (échiquier) a affiché le drapeau.

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des noirs en cas de nullité) donne le résultat à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier et replacer son vélo avec casque dans le parc à vélo sous la conduite de l'arbitre de Table/échiquier.

Article 8 : Nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier ou en vélo. L'arbitre de table décidera si un accord de nulle peut être validé.

Article 9 : Rappels

- La zone de jeu comprend « la zone tournoi » + « la boucle vélo » + « le parc sécurisé vélos »+ « la zone d'appel »
- Pendant la partie interdiction de quitter la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Une fois sa manche terminée, le chessbiker devra rejoindre le chessbike village en attendant sa prochaine manche ou se positionner sur le périmètre des boucles vélo.
- Les pendues doivent être manipulées calmement.
- Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanctions et laissés dans la zone de jeu : tournoi d'échecs (bac à cet effet).
- Un Village repas, une buvette ainsi qu'une restauration sera assurée sur l'ensemble de la compétition. Tous ses services annexes seront assurés par l'UMJ : Unité Mobile de Jeu du club organisateur

Article 10 :

Arbitre principal : **Damien Bonte**, licence FFE n°U50238

Arbitres délégués : **Enzo Garcia**, licence FFE n°K07415

Damien Grenier, licence FFE n°K07415

Léa Bonte, licence FFE n°K07415

Dorian Salomon, licence FFE n°K07415

Maxence Dénaclar, licence FFE n°K07415

Richard Garcia, AF02, licence FFE n°K07415

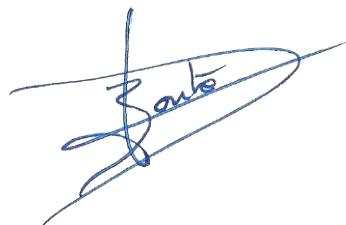
Des arbitres supplémentaires pour la gestion de chaque échiquier seront également à disposition de l'UMJ (Unité Mobile de Jeu) du club.

Article 11 :

L'inscription au tournoi sous-entend la totale acceptation du présent règlement.

L'arbitre principal, **M.BONTE**

L'ORGANISATEUR, président du club, **M.GARCIA**



M.GARCIA